



DOSSIER D'INSCRIPTION
SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE
MAIRIE DE MELGVEN

Année scolaire
 2022-2023

A remplir par les parents ou les responsables légaux, à raison d'une fiche par enfant

Représentant 1		Représentant 2	
Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Adresse :		Adresse :	
Code postal :	Ville :	Code postal :	Ville :
Tel fixe :		Tel fixe :	
Tel mobile :		Tel mobile :	
Tel pro :		Tel pro :	
Adresse courriel :		Adresse courriel :	
— Situation familiale des parents — (à renseigner obligatoirement)			
Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Divorcé * <input type="checkbox"/> Séparé * <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/>			
* Dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant. Si vous souhaitez la mise en place de la facturation différenciée, veuillez compléter « le formulaire garde alternée » disponible sur le site internet. En cas de changement d'adresse ou de téléphone, veuillez informer le service Enfance et Jeunesse au 02 98 97 92 46			
— Coordonnées de facturation — (à renseigner obligatoirement)			
Lien avec l'enfant : Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Organisme <input type="checkbox"/>			
Allocataire CAF <input type="checkbox"/> n°..... MSA <input type="checkbox"/> n°.....			
Adresse postale :			
Code postal :		Ville :	
N° téléphone fixe :		N° téléphone portable :	
Nom de la compagnie d'assurance :		D'adhérent :	
Personne(s) à contacter en cas d'absence des parents et/ou susceptible de venir chercher l'enfant à la fin des activités (à renseigner obligatoirement)			
Nom & Prénom	Ville	Téléphone(s)	Lien avec l'enfant

— Enfant —

Nom et prénom : Date de naissance :

Ecole fréquentée par l'enfant (2021-2022) : Classe (reentrée 2022) :

— La restauration scolaire —

Type d'abonnement :

Régulier (tous les jours) Occasionnelle :

Certains jours, préciser le(s) jour(s) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

— Les accueils de loisirs périscolaires (garderie matin et soir) —

Merci de préciser si votre enfant fréquentera l'accueil

Accueil du matin (7h - 8h35) :

Régulier (tous les jours) Occasionnelle Jamais

Certains jours, préciser le(s) jour(s) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Accueil du soir (16h30 - 19h) :

Régulier (tous les jours) Occasionnelle Jamais

Certains jours, préciser le(s) jour(s) Lundi Mardi Jeudi Vendredi

*Veuillez informer le service enfance 24h avant chaque présence.

— Les autorisations —

À la suite de l'école : (dès 16h30)

- Je viens récupérer mon enfant. (ou personne autorisée)
- Mon enfant est autorisé à rentrer seul (uniquement pour les enfants d'élémentaire)
- Mon enfant rejoindra l'accueil périscolaire
- Mon enfant prend le car scolaire

À la suite de l'ALSH : (dès 17h)

- Je viens récupérer mon enfant. (ou personne autorisée)
- Mon enfant est autorisé à rentrer seul (uniquement pour les enfants d'élémentaire)
- Mon enfant rejoindra la garderie

Droit à l'image :

Autorisez-vous l'utilisation de l'image de votre enfant ? Oui Non

— Le transport scolaire —

Mon enfant prend le car : matin soir (dès 16h30)